



Compte -rendu
Conseil Municipal des Enfants
du **25 novembre 2022**

Présents, élus au Conseil des Enfants :

Léandre Erpelding, Manon Braillon, Lisa Piarulli, Magot Monier, Yoann Guingand,
Céleste Pourchon, Corentin Roy, Léon Defay, Kilian Blancquaert , Zoé Lesage

Absents : Marion Pinon, Robin Filocamo

La séance est animée par Aline Fiard et Annie Vuillermoz, conseillères municipales et Guillaume Magnien, directeur des services scolaires

1. Présentation

Aline Fiard et Annie Vuillermoz prennent la suite de Marianna Costa qui s'est éloignée du Touvet . Elles présentent leur rôle d'élues : Aline s'implique dans le travail du CCAS (centre communal d'action sociale) auprès des personnes âgées et des personnes en difficulté ; Annie suit ce qui se passe dans le secteur enfance (crèche, centre de loisirs, écoles) et la bibliothèque. Elles animeront désormais le CME avec Guillaume. Elles présentent les excuses de l'équipe municipale pour le long temps passé sans réunion du CME.

2. Tour de table

Chaque membre du CME se présente. Tous sont ravis que le CME reprenne.

8 membres du CME sont désormais au collège, tous sont impliqués dans la vie collective : ils sont délégués de classe ou délégués suppléants + éco-délégués au collège (actions sur la propreté, informations, etc)

Le tour de table fait sortir les sujets suivants :

- l'action menée avec les enfants du périscolaire a été appréciée ; c'est à refaire ; Guillaume est partant.
- la cantine : Corentin se fait porte-parole : les élèves attendent l'ouverture de la nouvelle cantine, certains s'impatientent. Des éléments de réponse sont apportés : il y a un peu de retard dû à des problèmes d'approvisionnements en matériaux divers et à des absences maladies dans les entreprises. Le nouveau bâtiment sera bientôt opérationnel (février). On échange aussi sur le projet d'avoir une alimentation locale.
- les jeux du Bresson : là aussi les enfants trouvent que la mise en service tarde. Des informations sont données sur la nécessaire commission de sécurité qui a effectivement tardée. Des élus du CME ont entendu quelques insatisfactions : la pyramide serait un peu petite ... ils échangent des arguments pour répondre : elle est destinée aux enfants à partir de 4 ans, donc adaptée.
- sur le stade du Bresson : il faudra s'informer (et ensuite informer tout le monde) sur les chenilles présentes dans certains arbres + pourquoi pas un terrain de pétanque ?

- inauguration des jeux : le CME devra penser l'inauguration de ces jeux : projet à bâtir pour le printemps.
- autre idée : pourrait-on organiser un salon, une journée sur quelque chose ... à suivre !

3. Actions à venir

Le CME est sollicité pour participer à plusieurs proches manifestations de la commune :

- **vendredi 2 décembre** : distribution des colis aux aînés du village , de 17h à 19h à la Mairie
- **dimanche 4 décembre** : participation au repas des aînés, de 12h à 16h, à la salle du Bresson

L'idée plaît beaucoup ; proposition est faite par les enfants de reprendre le discours qu'ils avaient préparé l'an dernier pour le repas annulé. Manon met au propre et à jour le discours et l'envoie au groupe.

Merci de dire au plus vite qui peut être présent

- **le 2 déc de 17h à 18h, à la mairie**
- **le 2 déc de 18h à 19h, à la mairie**
- **le 4 déc, pour le repas , de 12h à 16h, à la salle du Bresson**

En précisant comment les enfants repartent !

Il y aura aussi en janvier :

- cérémonie des **vœux du Maire à la population**, le 19 janvier date à confirmer
- fête des **10 ans de la bibliothèque municipale**, les 20 et 21 janvier. A cette occasion le CME sera sollicité pour participer à la soirée lecture du vendredi 20 janvier (18h 20h) : il s'agira de faire des courtes lectures – sur le thème de la peur ! -, à des enfants ou à des adultes ; c'est à travailler mais ceux que cela intéresse peuvent déjà y penser et nous le faire savoir.

4. Prochaine séance : Vendredi 13 janvier 2023 à 17h en mairie

Rappel : vous pouvez inscrire vos enfants gratuitement au périscolaire ce jour-là pour que Guillaume puisse aller les chercher pour l'heure du CME.